

CONVOCATION - Session 2026**PROCÉDURE DE QUALIFICATION****MÉCANICIENNE EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
MÉCANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
(Véhicules utilitaires)****Co-Chefs-experts :**

D'Amico Fabrizio
Passage de la Fontaine 1
2013 Colombier
Tel : 079 683 41 66
E-mail : Fabrizio.Damico@rpn.ch

Vuilliomenet Yvan
Rue de la Gachette 11
2065 Savagnier
Tel : 078 811 92 04
E-mail : Yvan.Vuilliomenet@ne.ch

IMPORTANT

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

Les candidat-e-s seront équipé-e-s d'une tenue de travail conforme aux recommandations des compagnies d'assurances.

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

EXAMENS

Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe

Culture générale :

Veillez vous référer à la convocation spéciale pour l'examen de culture générale

Connaissances professionnelles (écrit) : (selon planning)

Le **jeudi 04 juin 2026** de 08h00 à 12h00 au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur personnel (hors ligne)
- Calculatrice de poche
- Livre de formule
- Cahier de normes ASETA
- Stylos de couleurs différentes (4 minimum)

Travaux pratiques et connaissances professionnelles (oral) : (voir planning)

Le **samedi 20 juin 2026** à 07h00 (Pratique 1) Rue du Marais 6, La-Chaux-de-Fonds

Le **mardi 23 juin 2026** à 07h00 (Pratique 2) au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur personnel (hors ligne)
- Multimètre personnel
- Calculatrice de poche
- Livre de formule
- Cahier de normes ASETA
- Stylos

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

CONSULTATION DES TRAVAUX

Les candidat-e-s en situation d'échec pourront consulter leurs épreuves en présence de leurs formateurs :

Le **lundi 29 juin 2026** de 13h30 à 15h30

Au CPNE-TI, secteur automobiles, Salle B214, Klaus 2, Le Locle.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes :

- Liste des candidat-e-s
- Guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel
- Plannings d'examens
- Règlement sur l'utilisation des supports de cours électroniques

Distribution :

- Aux candidat-e-s
- Aux membres de la CEFA
- CPNE-TI
- CPNE-ECG